

Quatrième édition
2005-06-01

Version corrigée
2005-12-15

**Information et documentation — Numéro
international normalisé du livre (ISBN)**

*Information and documentation — International Standard Book Number
(ISBN)*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2108:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8b88bfec-50fc-47b9-b2bb-798ea8e7f817/iso-2108-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8b88bfec-50fc-47b9-b2bb-798ea8e7f817/iso-2108-2005>



Numéro de référence
ISO 2108:2005(F)

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2108:2005

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8b88bfec-50fc-47b9-b2bb-798ea8e7f817/iso-2108-2005>

© ISO 2005

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette édition ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Composition du Numéro international normalisé du livre	3
4.1 Structure générale d'un ISBN	3
4.2 Élément du préfixe.....	3
4.3 Élément du groupe d'enregistrement	4
4.4 Élément du déclarant.....	4
4.5 Élément de la publication	4
4.6 Chiffre de contrôle	4
5 Attribution d'un ISBN	4
6 Emplacement et affichage de l'ISBN sur les publications	5
6.1 Généralités	5
6.2 Publications imprimées	5
6.3 Publications électroniques et autres formes du produit non imprimées	5
6.4 Affichage de plusieurs ISBN.....	6
7 Frais de participation	6
8 Administration du système ISBN	6
Annexe A (normative) Principes d'attribution et d'utilisation de l'ISBN	7
Annexe B (normative) Administration du système ISBN	10
Annexe C (normative) Chiffre de contrôle de l'ISBN à 13 chiffres	12
Annexe D (informative) Séquences d'ISBN	14
Annexe E (normative) Métadonnées pour l'enregistrement des ISBN attribués	19
Annexe F (informative) ISBN au format à 10 chiffres attribué avant l'application de la quatrième édition de l'ISO 2108	20
Bibliographie	22

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur édition comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 2108 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 9, *Identification et description*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 2108:1992). Elle transforme l'ISBN en un identificateur à 13 chiffres afin d'accroître de façon substantielle la capacité de numérotation du système mondial de l'ISBN et afin d'harmoniser le format de l'ISBN et le système de code de l'EAN-UCC pour les produits. Des spécifications supplémentaires sur l'administration du système ISBN, sur l'attribution de l'ISBN et sur les métadonnées associées y ont été ajoutées.

La présente version corrigée de l'ISO 2108:2005 incorpore les corrections suivantes:

- Pages 1 et 8, remplacer «manuel de l'utilisateur» par «Manuel de l'utilisateur» à la dernière phrase de A.1.9 et A.1.10.
- Page 5, 6.3.1 et 6.3.2, remplacer «l'édition» par «la publication».
- Page 6, Article 7, remplacer le titre actuel par «Frais de participation».
- Page 8, A.1.9, point i), remplacer «logiciels éducatifs ou didactiques» par «logiciels pédagogiques et éducatifs».
- Page 8, A.1.10, point i), remplacer «logiciels pédagogiques et éducatifs» par «babillards électroniques».

Introduction

Depuis son introduction en 1970 le Numéro international normalisé du livre (ISBN) a été reconnu sur le plan international comme le système d'identification dans l'industrie de la publication et le commerce du livre. Un ISBN accompagne une monographie tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de distribution, dès sa production.

Le système ISBN est pour les éditeurs, libraires, bibliothèques et autres organismes un élément clé de leurs systèmes de commande et d'inventaire. Pour les répertoires utilisés dans le commerce du livre, c'est la base de la collecte des données sur les nouvelles publications des monographies et celles à paraître. L'utilisation de l'ISBN facilite également la gestion des droits et le contrôle des ventes pour l'industrie de la publication.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 2108:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8b88bfec-50fc-47b9-b2bb-798ea8e7f817/iso-2108-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8b88bfec-50fc-47b9-b2bb-798ea8e7f817/iso-2108-2005>

iTeh STANDARD PREVIEW **(standards.iteh.ai)**

ISO 2108:2005

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8b88bfec-50fc-47b9-b2bb-798ea8e7f817/iso-2108-2005>

Information et documentation — Numéro international normalisé du livre (ISBN)

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale a pour objet d'établir les spécifications faisant du Numéro international normalisé du livre (ISBN) un système d'identification international unique pour chaque forme du produit ou la publication d'une monographie, publiée ou produite par un éditeur ou un producteur particulier. Elle spécifie la construction d'un ISBN, les règles pour son attribution et son utilisation, les métadonnées devant être associées à l'attribution de l'ISBN ainsi que l'administration du système ISBN.

La présente Norme internationale est applicable aux monographies (ou à leurs sections ou chapitres individuels lorsque ces derniers sont mis à disposition séparément) et à certains types de produits apparentés qui sont mis à la disposition du public. L'Annexe A fournit des exemples de produits pour lesquels la norme est ou non applicable.

NOTE Un Manuel de l'utilisateur, disponible auprès de l'Autorité d'enregistrement pour la présente Norme internationale (voir Article 8), fournit des directives pratiques plus détaillées.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 639-2, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 2: Code alpha-3*

ISO 3166-1, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 1: Codes de pays*

ISO 8601, *Éléments de données et formats d'échange — Échange d'information — Représentation de la date et de l'heure*

ISO/CEI 15420:2000, *Technologies de l'information — Techniques d'identification automatique et de capture des données — Spécifications pour les symboles des codes à barres — EAN/UPC*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

préfixe EAN.UCC

préfixe du numéro international de produit attribué par EAN international

NOTE Des préfixes EAN.UCC spécifiques sont attribués exclusivement à l'usage du système ISBN (voir 4.2).

3.2

chiffre de contrôle

dernier caractère de la chaîne de l'ISBN qui est relié aux autres caractères précédents de la chaîne par un algorithme mathématique déterminé et qui sert à vérifier la pertinence de la chaîne de l'ISBN

3.3

ressource continue

publication qui se poursuit au cours du temps sans que la fin en soit prédéterminée, mise à la disposition du public sous toute forme du produit et qui paraît habituellement en livraisons qui se succèdent ou s'intègrent et qui, en général, portent une indication d'ordre et/ou de chronologie

NOTE Les ressources continues comprennent des publications en série comme les journaux, les périodiques, les revues, les magazines, etc. ainsi que des ressources intégratrices permanentes comme les publications à feuillets mobiles perpétuellement mises à jour et les sites sur la toile perpétuellement mis à jour.

3.4

édition

ensemble des exemplaires d'une publication matérialisant essentiellement le même contenu et publiés par la même entité

NOTE Une seule édition d'une publication peut être publiée sous de multiples formes du produit.

3.5

ressource intégratrice

publication, soit finie soit sans fin prédéterminée, qui est ajoutée ou modifiée par des mises à jour qui ne restent pas distinctes mais qui sont intégrées ensuite à l'ensemble de la publication et mises à la disposition du public sous toute forme du produit

NOTE Les ressources intégratrices comprennent les publications à feuillets mobiles à mise à jour et les sites sur la toile à mise à jour.

3.6

ISBN

numéro international normalisé du livre attribué à un déclarant par une agence désignée d'enregistrement de l'ISBN, conformément aux spécifications de la présente Norme internationale

3.7

monographie

publication conçue comme un tout, en une partie ou en un nombre fini de parties, par son(ses) éditeur(s)/auteur(s) et mise à la disposition du public sous toute forme du produit

3.8

publication imprimée à la demande

publication imprimée au moment où le client en commande un exemplaire au lieu que cet exemplaire soit fourni sur le fonds existant détenu par le distributeur ou l'éditeur

3.9

forme du produit

taille, reliure, support et/ou format de données d'une publication

EXEMPLE La même édition d'un roman peut apparaître sous les formes du produit suivantes:

broché, relié, livre audio sur cassette, livre audio sur disque compact, en braille, etc.

3.10**déclarant**

personne ou organisme qui a sollicité et obtenu un ISBN pour une monographie, auprès d'une agence désignée d'enregistrement de l'ISBN

3.11**groupe d'enregistrement**

zone d'opération définie par l'Autorité d'enregistrement pour l'ISO 2108 et dans les limites de laquelle opère une — ou plusieurs agences — désignée pour l'enregistrement de l'ISBN

4 Composition du Numéro international normalisé du livre**4.1 Structure générale d'un ISBN**

Au 1^{er} janvier 2007 toutes les agences de l'ISBN devront attribuer exclusivement des ISBN constitués de treize chiffres¹⁾ et composés des éléments suivants:

- a) élément du préfixe;
- b) élément du groupe d'enregistrement;
- c) élément du déclarant;
- d) élément de la publication;
- e) chiffre de contrôle.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Pour ce qui est des spécifications relatives aux ISBN à 10 chiffres attribués avant le 1^{er} janvier 2007, voir Annexe F.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8b88bfec-50fc-47b9-b2bb-798e7817/iso-2108-2005>

Lorsqu'un ISBN est indiqué sous une forme lisible à l'œil nu (c'est-à-dire sous une forme destinée essentiellement à la lecture ou l'écriture par une personne, par opposition à une forme essentiellement destinée à une exploitation par matériel de traitement de données), il doit être précédé des lettres «ISBN»²⁾ et il convient qu'un trait d'union sépare chacun de ces éléments, comme dans l'exemple suivant:

EXEMPLE ISBN 978-90-70002-34-3

4.2 Éléments du préfixe

Le premier élément d'un ISBN à 13 chiffres doit être le préfixe à trois chiffres défini par l'Agence internationale de l'ISBN et conforme au système mondial EAN.UCC de numérotation des produits. Ce préfixe est délivré par EAN international à l'Agence internationale de l'ISBN. Ce préfixe, inclus dans le numéro de produit à 13 chiffres, montre que ce numéro de produit qui en découle provient du système ISBN et en fait partie.

L'information technique qui spécifie quels sont les préfixes EAN.UCC valides pour un usage au titre de l'ISBN, est disponible auprès de l'Agence internationale de l'ISBN.

1) Ces chiffres sont uniquement les chiffres arabes de 0 à 9.

2) Dans les pays n'usant pas de l'alphabet latin, il est possible de faire figurer, dans l'écriture du pays, l'abréviation appropriée pour «Numéro international normalisé du livre» obligatoirement accompagnée des lettres «ISBN» en alphabet latin.

4.3 Élément du groupe d'enregistrement

Le deuxième élément d'un ISBN à 13 chiffres doit indiquer le groupe d'enregistrement. Il identifie le groupement national, géographique, linguistique ou de toute autre nature, dans les limites duquel opère une ou plusieurs agences de l'ISBN.

C'est l'Agence internationale de l'ISBN qui attribue l'élément du groupe d'enregistrement.

L'élément du groupe d'enregistrement est variable en longueur, en fonction de la production éditoriale à l'intérieur du groupe concerné. La longueur de cet élément pour tout groupe d'enregistrement est déterminée par l'Agence internationale de l'ISBN. L'information technique qui spécifie les règles de validation de longueur du groupe d'enregistrement doit être disponible auprès de l'Agence internationale de l'ISBN.

4.4 Élément du déclarant

Le troisième élément d'un ISBN à 13 chiffres doit indiquer le déclarant pour cet ISBN. Il doit être attribué par l'agence d'enregistrement de l'ISBN désignée à cette fin à l'intérieur de chaque groupe d'enregistrement. Dans la plupart des cas, l'élément du déclarant se rapporte à un seul éditeur. Dans certains cas plusieurs éditeurs ont la possibilité de partager un élément du déclarant: habituellement il s'agit du résultat de fusions ou bien d'autres activités commerciales qui impliquent des titres particuliers. Des agences d'enregistrement de l'ISBN peuvent réserver un bloc commun d'éléments du déclarant dans le but d'attribuer un ISBN individuel à des éditeurs d'un seul titre.

L'élément du déclarant est variable en longueur, en fonction de l'estimation de la production de titres de chaque éditeur. La longueur de cet élément doit être déterminée par l'agence d'enregistrement de l'ISBN et conforme aux spécifications convenues du système ISBN dans l'attribution des séquences d'ISBN (voir Annexe D). L'information technique qui spécifie les règles de validation de longueur du déclarant à l'intérieur d'un groupe particulier de déclarants, doit être disponible auprès de l'Agence internationale de l'ISBN (voir également Annexe D).

4.5 Élément de la publication

Le quatrième élément d'un ISBN à 13 chiffres doit être l'élément de la publication. Il doit être attribué conformément aux spécifications de l'Annexe A. Habituellement il est attribué par l'éditeur de la monographie, bien que dans certains cas, les agences d'enregistrement de l'ISBN puissent choisir d'attribuer à des éditeurs d'un seul titre, un ISBN individuel en donnant des éléments uniques de publication pris à partir d'un élément du déclarant traité en bloc commun et réservé à cet effet.

La longueur de l'élément de la publication est déterminée par la longueur des éléments du groupe d'enregistrement et du déclarant qui le précèdent.

4.6 Chiffre de contrôle

Le cinquième et dernier élément d'un ISBN à 13 chiffres est le chiffre de contrôle. Le chiffre de contrôle d'un ISBN à 13 chiffres est calculé selon un algorithme de module 10. De plus amples détails sur cette méthode sont fournis dans l'Annexe C.

5 Attribution d'un ISBN

5.1 Un élément du déclarant doit être attribué à un éditeur, sur sa demande, par une agence désignée d'enregistrement de l'ISBN, à partir de la séquence d'ISBN attribuée à cette agence par l'Agence internationale de l'ISBN. Les agences d'enregistrement de l'ISBN peuvent choisir d'attribuer à des éditeurs d'un seul titre, un ISBN individuel pris à partir d'un élément du déclarant traité en bloc commun et réservé à cet effet.

5.2 À chaque fois qu'un ISBN lui est attribué, il convient que le déclarant fournisse à l'agence d'enregistrement de l'ISBN dont il relève ou à son agence bibliographique désignée, les métadonnées propres à la publication à laquelle l'ISBN a été attribué (voir Annexe E).

5.3 Dès lors qu'un ISBN est attribué à une publication, celui-ci ne doit être ni modifié, ni substitué ni réutilisé.

5.4 Un ISBN distinct doit être attribué à chaque monographie distincte ou édition distincte d'une monographie publiée par un éditeur. Un ISBN distinct doit être attribué à chaque édition linguistique différente d'une monographie.

5.5 Des formes du produit différentes, par exemple une publication reliée, brochée, en braille, un livre audio, une publication vidéo, une publication électronique en ligne, doivent se voir attribuer des ISBN distincts. Chacun des différents formats d'une publication électronique, par exemple «.lit», «.pdf», «.html», «.pdb» qui est publié et mis séparément à disposition doit recevoir un ISBN distinct.

5.6 Un ISBN distinct doit être attribué si des changements significatifs ont affecté une ou des parties quelconques d'une publication. Un ISBN distinct doit être attribué si le titre d'une publication a subi un changement. Un ISBN distinct ne doit pas être attribué à une publication dont n'ont changé ni l'édition, ni la forme du produit, ni l'éditeur. Un ISBN distinct ne doit pas être attribué en raison de changements dans le prix d'une publication ou en raison de légères modifications telles que des corrections de fautes d'impression.

6 Emplacement et affichage de l'ISBN sur les publications

6.1 Généralités

L'ISBN doit toujours figurer sur l'objet même.

6.2 Publications imprimées

6.2.1 L'ISBN doit être imprimé au verso de la page de titre de la publication ou, si cela est impossible, au bas de la page de titre même ou joint à la mention de copyright.

6.2.2 L'ISBN doit être également imprimé au bas du dos de la couverture, si cela est réalisable, et/ou au bas du dos de la jaquette. Si aucun de ces emplacements ne s'y prête, l'ISBN doit être imprimé à l'extérieur de la publication à un endroit bien en évidence.

6.2.3 L'ISBN doit être représenté sous une forme lisible en machine comme un code à barres sur la publication. Lorsqu'un ISBN est représenté comme un code à barres, il doit utiliser les symboles du code à barres EAN conformément à l'ISO 15420. Dans un code à barres, il convient que l'ISBN soit indiqué sous une forme lisible à l'œil nu immédiatement au-dessus du symbole du code à barres.

6.3 Publications électroniques et autres formes du produit non imprimées

6.3.1 Si la publication implique un affichage visuel du contenu conservé sous forme électronique, par exemple une publication en ligne, l'ISBN doit figurer sur la page ou l'écran affichant le titre ou sur son équivalent, par exemple l'écran qui s'affiche en premier lorsque le contenu est immédiatement accessible et/ou l'écran qui porte la mention de copyright.

6.3.2 Si la publication paraît sous forme d'objet matériel, par exemple un disque compact, une cassette ou une disquette, l'ISBN doit être indiqué sur toute étiquette fixée en permanence sur la publication.

S'il n'est pas possible d'indiquer l'ISBN sur l'objet ou sur son étiquette, l'ISBN doit alors être indiqué au bas du dos de tout emballage permanent de cet objet, par exemple la boîte, la pochette ou le cadre.

6.3.3 Il convient que l'ISBN soit non seulement apposé en évidence dans le texte mais également inclus dans toutes les métadonnées enchâssées dans la publication.

6.4 Affichage de plusieurs ISBN

Au cas où les ISBN de différentes formes du produit d'une publication figurent ensemble sur une publication, il convient que ces ISBN individuels soient listés les uns au dessous des autres. Chaque ISBN d'une liste de plusieurs ISBN doit être qualifié par une mention relative à la forme du produit particulière à laquelle il fait référence.

7 Frais de participation

Des frais de participation peuvent être facturés par les agences désignées d'enregistrement de l'ISBN pour l'attribution d'ISBN. Ces frais de participation doivent être raisonnables.

8 Administration du système ISBN

L'Autorité d'enregistrement pour la présente Norme internationale doit être l'Agence internationale de l'ISBN³⁾. Le système ISBN doit être contrôlé, coordonné et administré par l'Agence internationale de l'ISBN et, le cas échéant, par les agences d'enregistrement de l'ISBN désignées par l'Agence internationale de l'ISBN.

Les principales tâches de l'Agence internationale de l'ISBN et des agences d'enregistrement de l'ISBN sont indiquées dans l'Annexe B.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2108:2005

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8b88bfec-50fc-47b9-b2bb-798ea8e7f817/iso-2108-2005>

3) Contactez (jusqu'à 2006-03-31): Staatsbibliothek zu Berlin — Preussischer Kulturbesitz, 10772 Berlin, Allemagne.
Téléphone: (+49 30) 266-2496. Télécopieur: (+49 30) 266-2378. Courriel: isbn@sbb.spk-berlin.de.
Site internet: <http://isbn-international.org>.